

ESTIMATIONS
DE LA MIGRATION
- GUIDE DE L'UTILISATEUR -

Produit de Statistique Canada numéro 91C0025

Le lecteur peut reproduire sans autorisation des extraits de ces données statistiques à des fins d'utilisation personnelle à condition d'indiquer la source en entier. Les utilisateurs ne sont autorisés à transférer ou à redistribuer aucune partie ou version quelconque de ces données, que ce soit dans leur format original ou modifié et quel que soit le support de diffusion, sauf en vertu d'une entente de distribution établie avec STATISTIQUE CANADA. Une entente écrite préalable est requise avant de procéder à toute autre forme de publication ou de diffusion.

L'utilisation des données du présent ensemble constitue une reconnaissance de la part de l'utilisateur des termes de la licence d'utilisation à la page suivante.

*Division des données régionales et administratives
Statistique Canada
saadinfo@statcan.ca*

Septembre 2002

Also available in English

ENTENTE DE LICENCE D'UTILISATION FINALE

DROIT D'AUTEUR

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «le titulaire de la licence») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente. Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s).

CONDITIONS D'UTILISATION

1. Tous les avis de droit d'auteur et de propriété et les conditions d'utilisation liés à ce produit de données doivent être communiqués à tous les utilisateurs de ce produit de données.
2. L'organisme titulaire de la licence ne doit pas transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plus de trois (3) utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.
3. Le titulaire de la licence ne doit louer, donner à bail, prêter, accorder en vertu d'une sous-licence, ni transférer ou vendre aucune partie du produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente à quelque personne à l'extérieur de l'organisme titulaire de la licence ou à quelque autre organisme.
4. Le titulaire de la licence ne doit ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit les logiciels qui font partie de ce produit de données.
5. Le titulaire de la licence ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit de données ou tout autre service de données à des fins de diffusion ou de mise en marché.
6. Le titulaire de la licence a droit de faire un usage raisonnable du contenu de ce produit de données uniquement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans de tels documents. Dans tous ces cas, la source des données doit être citée dans tous les documents et toutes les communications au moyen de la mention suivante qui doit figurer au bas de chaque tableau et graphique: *Source* (ou «Adapté de», s'il y a lieu) : *Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue du produit, et date de référence du produit.*
7. Le titulaire de la licence devra obtenir la permission de Statistique Canada avant de publier une quantité importante de données extraites du produit de données sous quelque format que ce soit.
8. Toute violation de la présente entente la rend nulle et sans effet. La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si le titulaire de la licence ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, le titulaire de la licence doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

GARANTIES ET DÉSISTEMENTS

Le produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

ACCEPTATION DES CONDITIONS

Il VOUS INCOMBE de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente. Toute atteinte aux droits de Statistique Canada peut entraîner une procédure judiciaire. **TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:

Services d'octroi de licences
Division du marketing, Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats, 9ième étage, section A
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada

Courriel : licensing@statcan.ca
Téléphone : (613) 951-1122
Télécopieur : (613) 951-1134

© Statistique Canada, 2002

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
SECTION I -- LES DONNÉES	2
Source des données	2
Données à jour	2
Exposé de la méthodologie	2
Géocodage.....	3
Estimation des personnes à charge.....	3
Déclarants et personnes à charge migrants	4
Ajustement	4
Qualité des données	5
Disponibilité des données	6
SECTION II -- LES TABLEAUX DE DONNÉES	7
Contenu des tableaux	7
SECTION III -- GLOSSAIRE.....	9
NOUS INVITONS VOS COMMENTAIRES	11
PRODUITS DE DONNÉES DISPONIBLES	13
CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX	14

ESTIMATIONS DE LA MIGRATION SELON LES DIVISIONS DE RECENSEMENT/ RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT, ÉTABLIES À PARTIR DES DOSSIERS D'IMPÔT
--

INTRODUCTION

Ce rapport présente des estimations de la migration pour l'ensemble du Canada, selon les divisions de recensement (DR) et/ou les régions métropolitaines de recensement (RMR). Grâce à une comparaison de cinq années offerte dans les tableaux standard, les utilisateurs peuvent voir la tendance des mouvements des Canadiens, de même que les flux d'immigration et d'émigration en provenance de l'intérieur ou de l'extérieur du Canada. Les tableaux de données sont mis à jour annuellement. Les estimations par région métropolitaine de recensement sont disponibles à partir de 1992-93.

SECTION I -- LES DONNÉES

Source des données

Les estimations de la migration sont fondées sur une comparaison des adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de deux années consécutives. La période de référence couvre une période d'un an, en avril d'une année et en avril de l'année suivante. La méthodologie utilisée pour produire ces estimations est décrite plus loin.

Données à jour

Les estimations de la migration, selon les divisions de recensement, sont disponibles à partir de 1976-1977 (et par région métropolitaine de recensement à partir de 1992-93). Les données provisoires de la migration internationale et les données finales de la migration interne sont habituellement disponibles de 15 à 18 mois après la date limite de soumission des déclarations de revenus. Les données révisées (finales) sur la migration internationale sont produites 12 à 15 mois après la diffusion des données provisoires. Il est à noter que la migration internationale est la seule portion révisée.

Exposé de la méthodologie

Les données produites à l'aide des dossiers d'impôt sont des estimations des flux migratoires entre les divisions de recensement ou régions métropolitaines de recensement, selon le sexe et le groupe d'âge (moins de 18 ans, 18 à 24 ans, 25 à 44 ans, 45 à 64 ans et 65 ans et plus). À partir des estimations de 1996-97, les informations sont produites selon les divisions de recensement de 1996. Pour 1992-93 à 1995-96, les données sont présentées pour les divisions de recensement selon les découpages du recensement de 1991. Pour la période de 1986-87 à 1991-92, les frontières des DR correspondent à celles définies dans le cadre du Recensement de 1986. Pour les années 1981-1982 à 1985-1986, les frontières sont celles du Recensement de 1981 et pour les années antérieures, les frontières sont celles du Recensement de 1976.

Les flux migratoires par région métropolitaine de recensement sont disponibles seulement depuis 1992-93, et les frontières des 26 RMR sont basées sur les définitions du recensement de 1991 pour la période 1992-93 à 1995-96. À compter des estimations de 1996-97, les frontières des RMR sont basées sur le codage géographique normalisé de 1996.

La production de ces données se fait en quatre grandes étapes :

- 1) le géocodage des dossiers d'impôt;
- 2) l'estimation du nombre de dépendants selon le groupe d'âge et le sexe;
- 3) l'identification du nombre de migrants parmi les déclarants selon le groupe d'âge et le sexe; et
- 4) l'ajustement des données pour tenir compte de la population non couverte par les dossiers de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Étape 1 - Géocodage

Le codage géographique des dossiers d'impôt selon les divisions de recensement et les régions métropolitaines de recensement s'effectue sur la base du code postal faisant partie de l'adresse postale. Dans les cas où le code postal n'est pas disponible, d'autres éléments d'information lui sont substitués. Depuis 1989, un code de division de recensement a été attribué à plus de 99 % des dossiers apparaissant dans les fichiers d'impôt des particuliers.

Étape 2 - Estimation des dépendants

Étant donné que les fichiers de référence n'indiquent pas directement le nombre de dépendants et leurs caractéristiques, ces données doivent être imputées. Jusqu'à la période 1987-1988, on se servait du lien qui existe entre le montant total des exemptions personnelles réclamées et le nombre de personnes à charge. Un tableau de référence spécial permettait d'attribuer un nombre estimatif de dépendants selon le groupe d'âge et le sexe aux déclarants appartenant à une catégorie donnée d'exemptions personnelles totales selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial. Ce tableau de référence était produit annuellement à l'aide d'un échantillon de données fiscales contenant de l'information sur le nombre exact de personnes à charge et sur leur lien de parenté avec le déclarant ainsi que certaines caractéristiques de ce dernier. Pour répartir les dépendants selon l'âge et le sexe, on a également utilisé d'autres renseignements démographiques tels que les rapports de masculinité et les distributions d'âge des époux et des épouses.

L'imputation des dépendants est maintenant assurée par un système d'appariement des familles, selon la banque de données sur la famille (T1FF). Cette banque crée les familles en reliant tous les membres déclarants, et en estimant le nombre de membres non-déclarants selon les indicateurs sur les déclarations de revenu¹, tels les déductions/crédits

¹ Voir le rapport *Description de la méthodologie utilisée pour élaborer les données migratoires à partir des dossiers d'impôt* par Judy Reid, Division des données régionales et administratives : février 1998.

d'impôt pour personnes à charge. Par exemple, ce système des familles impute une épouse non-déclarante lorsque le déclarant se dit marié mais n'a pas été lié à une épouse déclarante².

Étape 3 - Déclarants et dépendants migrants

Le fichier de référence utilisé renferme les données démographiques et géographiques de base sur chaque déclarant (et les dépendants) et englobe environ 95 % de toute la population (en 1992-93). On identifie les déclarants migrants en comparant leur division de recensement ou région métropolitaine de recensement de résidence pour deux années successives.

Pour déterminer quelles dépendants ont migré, on fait l'hypothèse que leur comportement migratoire est le même que celui du déclarant auquel elles ont été imputées.

Étape 4 - Ajustement

L'étape finale de ce processus consiste à ajuster les estimations de manière à tenir compte de la population non couverte par le système fiscal. Les estimations de la population par division de recensement/région métropolitaine de recensement sont utilisées afin d'établir des rapports de couverture. Dans les rares cas où le taux de couverture est exceptionnellement faible ou élevé, les facteurs d'ajustement provinciaux sont substitués aux facteurs de la division de recensement/région métropolitaine de recensement.

Les facteurs d'ajustement sont appliqués au nombre de sortants identifiés dans la troisième étape afin d'obtenir une estimation de la migration totale. L'hypothèse fondamentale est que le taux de migration de la population non couverte par les dossiers d'impôt est le même que celui des déclarants.

Les estimations des migrations internationales sont ajustées à l'aide des estimations provinciales provenant de la Division de la démographie de Statistique Canada.

² Voir Lucaciu, Daniela et Shelley Harris *Overview of T1FF Processing*, DDRA : 1994

Qualité des données

D'après une évaluation détaillée des estimations relatives à la période intercensitaire 1986-1991, on peut formuler quelques observations sur la qualité des données :

- (a) Dans l'ensemble, les estimations des migrations sont de bonne qualité. Il est difficile, cependant, de faire des comparaisons précises avec d'autres estimations annuelles des flux migratoires établies au niveau des divisions de recensement. On a utilisé les estimations des migrations nettes pour produire des estimations de la population, qu'on a comparées aux chiffres du Recensement de 1991. La différence absolue moyenne était de 2,3 %. Dans 12 cas sur 182 (6 %)³, l'écart dépassait 5 % et il dépassait 10 % dans trois cas (sans inclure les divisions de recensement du Québec). Ces écarts sont plus faibles que ceux produits par d'autres méthodes d'estimation, ce qui témoigne indirectement de la qualité des données des migrations nettes. Il n'a pas été possible de faire l'évaluation des données sur les flux migratoires.
- (B) En plus des estimations de migration obtenues à l'aide des dossiers d'impôt, la Division de la démographie de Statistique Canada produit également des estimations de la migration interprovinciale sur la base des dossiers des crédits d'impôt pour enfants. Les concepts sous-tendant ces estimations sont différents de ceux utilisés pour les estimations basées sur les dossiers d'impôt. Plus précisément, les dossiers de crédits d'impôt pour enfants sont fondés sur les mouvements mensuels alors que les dossiers d'impôt sont fondés sur les mouvements annuels.

Aucune évaluation comparable n'a été produite pour examiner la couverture des estimations par région métropolitaine de recensement.

³ Montgomery, mars 1993 : page 15

Disponibilité des données

Les estimations de la migration, selon les divisions de recensement, sont disponibles à partir de 1976-1977, et par région métropolitaine de recensement à partir de 1992-93.

Pour la période 1976-1981, les chiffres préliminaires des flux migratoires entre division de recensement n'étaient pas calculés. Il n'y a pas eu d'ajustements au niveau de la migration internationale, bien que des évaluations aient démontré que les estimations étaient trop faibles.

Pour les années 1981-1982 à 1984-1985, les estimations de migration tirées des dossiers d'impôt sont produites deux fois par an, la première fois à l'aide des données d'impôt provisoires obtenues de Revenu Canada dans un délai de six à neuf mois, et la deuxième fois avec un dossier d'impôt plus complet, disponible dans un délai de 12 à 15 mois. Comme les différences observées entre les deux séries d'estimations n'étaient généralement pas importantes, à partir de 1985-1986, une seule série a été produite. Le fichier final a été utilisé depuis 1985-1986.

À compter de la période 1981-1982, les données d'immigration et d'émigration sont ajustées en fonction des plus récentes estimations produites au niveau provincial par la Division de la démographie de Statistique Canada. Deux séries de données sont donc produites afin de refléter la mise à jour des données de migration internationale effectuée par la Division de la démographie.

1. *Les estimations provisoires* (délai de 15 à 18 mois). La composante internationale est ajustée proportionnellement aux estimations provisoires de migration internationale fournies par la Division de la démographie; et
2. *Les estimations révisées (finales)* (délai de 27 à 33 mois). La composante internationale est ajustée proportionnellement aux estimations finales de migration internationale fournies par la Division de la démographie. Les migrations internes ne sont pas affectées par cet ajustement.

Chacune des estimations susmentionnées est identifiée dans tous les tableaux par la lettre ***P+** (provisoire) et ***R+** (révisée/finale).

SECTION II -- LES TABLEAUX DE DONNÉES

Nombre de tableaux

Il y a quatre tableaux de données, chacun présentant une comparaison de cinq années de migration :

- Tableau A : selon la province d'origine et de destination
- Tableau B : selon le groupe d'âge
- Tableau C : selon le genre de migration et le sexe
- Tableau D : flux selon les divisions de recensement d'origine et de destination ou selon la région métropolitaine/région non-métropolitaine

Note : Les comparaisons de cinq ans ne sont pas toujours possibles à cause des changements dans les frontières des divisions de recensement. Ces comparaisons de cinq ans ne sont pas possibles pour les divisions de recensement du Québec et pour certaines divisions en Colombie-Britannique, et ceci à cause de changements majeurs dans les limites de ces divisions. Pour 1992-93, les données sont présentées selon les nouvelles frontières de 1991, et quatre années antérieures sont montrées d'après les anciennes frontières. Encore en 1996-97, les frontières de 1996 sont adoptées tandis que les quatre années antérieures montrent les frontières de 1991.

Contenu des tableaux

Tableau A - Division de recensement ou région métropolitaine d'origine et de destination

Chaque page de ce tableau met en emphase les flux migratoires : les entrées, les sorties et les migrations nettes pour une province, une division de recensement (DR) ou une des 26 régions métropolitaines de recensement (RMR). Le nom de la DR ou la RMR à laquelle se rapportent les chiffres du tableau se retrouve au haut de la page, à gauche (ainsi que le numéro de la DR ou la RMR et la province). La première ligne de la colonne 1 identifie une province/un territoire d'origine (avec la DR/RMR de destination). La deuxième ligne identifie la province/le territoire de destination (avec la DR/RMR d'origine). La troisième ligne montre la migration nette entre la DR/RMR en question et cette province/ce territoire. Les mêmes informations sont répétées pour chaque province et territoire.

Tableaux B et C - Groupe d'âge, sexe et genre de migration

Les tableaux B et C montrent les entrées, les sorties et la migration nette pour la DR ou la RMR en question, pour une période de cinq ans. Le tableau B donne les groupes d'âge des migrants. Le tableau C offre le genre de migration : interprovincial, intraprovincial et international (voir le glossaire), ainsi que le genre de migration selon le sexe.

Note sur les tableaux A, B et C : La migration intraprovinciale est comptée dans les totaux provinciaux.

Tableau D - Flux migratoires selon la DR/RMR d'origine/de destination

Pour chaque division de recensement (DR) ou région métropolitaine de recensement (RMR), le tableau D donne les flux détaillés. C'est à dire, une liste est offerte des DR/RMR avec lesquelles la DR/RMR en question a échangé des migrants. Notez que ces flux sont rangés dans le tableau selon la migration nette. On y retrouve les flux pour les cinq dernières années, quoique le rangement est selon la période la plus récente.

SECTION III -- GLOSSAIRE

Division de recensement

Terme générique qui désigne les comtés, les districts régionaux, les municipalités régionales et cinq autres types de régions géographiques formées de groupes de subdivisions de recensement. À Terre-Neuve, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, l'expression désigne les unités créées comme équivalents des comtés et délimitées par Statistique Canada, en collaboration avec les provinces.

Émigration

Déplacement d'une région au Canada vers un pays étranger.

Entrants

Individus se déplaçant vers une division de recensement ou région métropolitaine de recensement en provenance d'une autre région du Canada ou de l'étranger.

Flux migratoire brut

Somme du nombre de migrants entre deux régions. Il est obtenu en additionnant le nombre d'entrants et de sortants.

Immigration

Déplacement vers une région au Canada en provenance d'un pays étranger.

Migration

Déplacement entre deux régions au cours de la période couverte par les estimations. À l'intérieur du Canada, l'unité géographique de base est la division de recensement ou la région métropolitaine de recensement. L'ensemble des pays étrangers sont regroupés au sein d'une seule région.

Migration internationale

Déplacement entre une région au Canada et un pays étranger. La migration internationale comporte deux composantes : l'immigration et l'émigration.

Migration interne

Déplacement entre deux Divisions de recensement ou deux régions métropolitaines de recensement à l'intérieur du Canada. La migration interne comporte deux composantes : les migrations interprovinciale et intraprovinciale.

Migration interprovinciale

Déplacement entre des divisions de recensement ou régions métropolitaines de recensement situées dans des provinces différentes. La province de départ est dite *province d'origine+ et la province d'arrivée est dite *province de destination+.

Migration intraprovinciale

Déplacement entre deux divisions de recensement ou régions métropolitaines de recensement situées dans la même province. La région de départ est dite *d'origine+ et la région d'arrivée est dite *de destination+.

Migration nette

Différence entre le nombre d'entrants et le nombre de sortants.

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Le concept général de région métropolitaine de recensement (RMR) s'applique à un grand noyau urbain ainsi qu'aux régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain est très élevé.

Sortants

Individus se déplaçant d'une division de recensement/région métropolitaine de recensement vers une autre région à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

NOUS INVITONS VOS COMMENTAIRES

Nous nous efforçons constamment d'améliorer nos produits pour satisfaire les besoins de nos clients. Afin d'atteindre cet objectif, il est essentiel que nous puissions bénéficier de vos commentaires sur la qualité et la présentation de nos produits. Si, en tant qu'utilisateurs de données, vous avez des suggestions à nous faire à cet égard, nous les accepterons volontiers.

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, les totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquettes, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique.

Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet des présentes données doit être adressée à :

Division des données régionales et administratives
STATISTIQUE CANADA
Pièce 1306, Édifice principal
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-9720
Sans frais : 1-888-652-8443

Télécopieur : (613) 951-4745
Sans frais : 1-888-652-8444

saadinfo@statcan.ca

Les centres de consultation régionaux de Statistique Canada se retrouvent à la dernière page. Vous pouvez également visiter notre site sur le Web au <http://www.statcan.ca>.

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements : 1-800-263-1136

Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants :

1-800-363-7629

Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis) : 1-800-267-6677

Numéro sans frais de commande par télécopieur (Canada et États-Unis) : 1- 877-287-4369

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près.

PRODUITS DE DONNÉES DISPONIBLES

La Division des données régionales et administratives de Statistique Canada dresse des tableaux de données statistiques à partir de dossiers administratifs - notamment les déclarations d'impôt. Les banques de données démographiques et socio-économiques qui en résultent figurent dans le tableau ci-dessous, ainsi que le numéro identificateur de chaque produit et la date normale de parution.

Nom du produit	Numéro du produit	Date de parution
Cotisants à un REER	17C0006	Novembre
Soldes libres de REER	17C0011	Décembre
Épargnants canadiens	17C0009	Novembre
Investisseurs canadiens	17C0007	Novembre
Revenu de placements canadiens	17C0008	Novembre
Déclarants canadiens	17C0010	Novembre
Gains en capital au Canada	17C0012	Novembre
Dons de charité	13C0014	Décembre
Revenu et démographie selon les quartiers	13C0015	Juillet
Profils de dépendance économique	13C0017	Juillet
Profils du revenu de la population active	71C0018	Juillet
Familles	13C0016	Juillet
Aînés	89C0022	Août
Estimations de la migration	91C0025	Septembre

CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX

La Division des services-conseils de Statistique Canada vous offre un réseau de diffusion de l'information qui couvre tout le Canada avec neuf centres de consultation régionaux. Chaque centre de consultation possède une série de publications courantes et des documents de référence qui peuvent être consultés ou achetés, de même que des disquettes, des CD-ROM, des cartes géographiques et d'autres produits. On peut photocopier les documents imprimés sur place.

Chaque centre de consultation vous offre une gamme de produits et services additionnels. D'une part, les services de diffusion : service téléphonique gratuit de renseignements pour les données de base les plus récentes. D'autre part, les conseils : identification de vos besoins, détermination des sources ou de la disponibilité des données, consolidation et intégration de données provenant de diverses sources et élaboration de profils, analyse de faits saillants ou de tendances et pour terminer, formation sur les produits, services et concepts de Statistique Canada ainsi que l'utilisation de données statistiques.

Vous pouvez communiquer avec le centre de consultation le plus près de chez vous en composant le numéro indiqué à la page suivante ou encore le numéro sans frais; si vous êtes à l'extérieur de la zone de communication locale de ce centre, votre appel sera acheminé au centre de consultation qui dessert votre région.

Numéro sans frais pour les **demandes de renseignements** (Canada et les États-Unis) : 1-800-263-1136

Appareils de télécommunications pour les **malentendants** : 1-800-363-7629

Numéro sans frais **pour commander seulement** (Canada et les États-Unis) : 1-800-267-6677

Numéro sans frais **pour commander seulement** par télécopieur (Canada et les États-Unis) : 1-877-287-4369

RÉGION de l'ATLANTIQUE

Couvre les provinces suivantes :
Terre-Neuve et le Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

Statistique Canada
Services-conseils
1741, rue Brunswick
2^e étage, boîte 11
HALIFAX, Nouvelle-Écosse
B3J 3X8

Sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538
Courriel : atlantic.info@statcan.ca

RÉGION du QUÉBEC

Couvre tout le Québec (sauf la région de la capitale nationale) et le Nunavut.

Statistique Canada
Services-conseils
200, boul. René-Lévesque Ouest
Complexe Guy Favreau
4^e étage, Tour-est
MONTREAL, Québec
H2Z 1X4

Sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350
Courriel : infostcmontreal@statcan.ca

RÉGION de la CAPITALE NATIONALE

Couvre la région de la capitale nationale.

Statistique Canada
Centre de consultation statistique
(Région de la capitale nationale)
Immeuble R.-H.-Coats
Rez-de-chaussée
Avenue Holland
OTTAWA, Ontario
K1A 0T6

Sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581
Courriel : infostats@statcan.ca

RÉGION de l'ONTARIO

Couvre tout l'Ontario sauf la région de la capitale nationale.

Statistique Canada
Services-conseils
Immeuble Arthur-Meighen, 10^e étage
25, avenue St. Clair Est
TORONTO, Ontario
M4T 1M4

Sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475
Courriel : toronto.info@statcan.ca

RÉGION des PRAIRIES

Il y a trois centres de consultation dans cette région qui couvre le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.

Pour le Manitoba :

Statistique Canada
Services-conseils
Immeuble Via Rail, Pièce 200
123, rue Main
WINNIPEG, Manitoba
R3C 4V9

Sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543
Courriel : prairies.info@statcan.ca

Pour la Saskatchewan :

Statistique Canada
Services-conseils
Park Plaza, Suite 440
2365, rue Albert
REGINA, Saskatchewan
S4P 4K1

Sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403
Courriel : prairies.info@statcan.ca

Pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest :

Statistique Canada
Services-conseils
Pièce 900, Pacific Plaza
10909, avenue Jasper N.O.
EDMONTON, Alberta
T5J 4J3

Sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (780) 495-3027
Télécopieur : (780) 495-5318
Courriel : prairies.info@statcan.ca

RÉGION du PACIFIQUE

Couvre la Colombie-Britannique et le territoire du Yukon.

Statistique Canada
Services-conseils
Library Square Office Tower
600-300, rue Georgia Ouest
VANCOUVER, Colombie-Britannique
V6B 6C7

Sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863
Courriel : stcvan@statcan.ca